ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE
2010 – 2011 -2012

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Mr le MAIRE.

Objet : ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Lieu d'exécution : Commune de MAROMME.

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE –marché de fournitures et services et à bons de commande en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.
Le marché est conclu à compter de sa notification pour une année et peut être reconduit 2 fois par période successive de 1 an.

Minimum pour un an : 15 000,00 € H.T Maximum pour un an : 26 000,00€ H.T.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises et être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr
Sur le site de l'ADM 76 https://www .publicatur.fr

Pièces justificatives à produire :

- L'attestation sur l'honneur (Les déclarations et attestations sur l'honneur visées aux Articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics DC4, DC5, DC6 et DC7).

- Les références requises relatives à la capacité professionnelle **:**
  - Un certificat de qualification ou des références équivalentes,
  - Liste des moyens humains (qualifications du personnel et qualifications aux normes),
  - Qualité et agrément des produits (suivant Normes du fabriquant) et normes environnementales.

- Un dossier de références similaires, photos couleur, et tout document permettant d'apprécier le travail réalisé, datant de moins de 7 ans.

- Un dossier technique permettant d'apprécier l'agrément des produits proposés en fonction des solutions économiques (leds ou autres …)

- Une proposition technique, couleur, en 3D, faisant référence à chacune des décorations installées rue par rue, sur format A3 et en copie sur CD

- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- Un R.I.B ou R.I.P.
- Le présent C.C.P., paraphé, signé.
- L'Acte d'engagement complété, paraphé et signé.
- Le Bordereau des Prix Unitaires, complété, paraphé signé
- L'attestation de visite dûment complétée.

Critères d'attribution : quatre critères seront pris en compte et après pondération ; c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

- Qualités techniques et artistiques de l'offre : 30 %
- Prix : 30 %
- Références du candidat et qualification : 20 %
- Qualité et Solutions économiques proposées : 20 %

Date limite de remise des offres

➢ **28 juin 2010 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :
NE PAS OUVRIR, Offre « **ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE** »
Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.
Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➢ **28 juin 2010 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé** : https://www.publicatur.fr

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date d'allumage : le 1er week-end du mois de décembre
Date d'extinction : le mardi suivant l'Epiphanie

Renseignements :
D'ordre administratif, Mr le Directeur général des services
Tél. 02 32 82 22 00 Fax. 02 32 82 22 28
Mail. nicolas.jaffre@ville-maromme.fr

D'ordre technique, Mr P.GRESEL, Directeur des services techniques
Tél. 02 32 82 36 40 Fax. 02 32 82 36 41
Mail. serv-techniques@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 7 juin 2010